



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
HEIDELBERG

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 16/1 (1989)

DOI: 10.11588/fr.1989.1.53494

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Kommunale Bündnisse Oberitaliens und Oberdeutschlands im Vergleich, hg. von Helmut MAURER, Sigmaringen (Thorbecke Verlag) 1987, 254 p. (Vorträge und Forschungen, 33).

Entendant commémorer en 1983 la paix de Constance (1183), le Cercle de Constance fondé par Th. Mayer a pris comme thème de son colloque annuel d'automne l'étude comparative des ligues de cités du nord de l'Italie et de la Germanie. Conclusion de la lutte entre l'Empereur Frédéric Barberousse et la Ligue lombarde, la paix de Constance, par ailleurs objet d'autres colloques ou publications¹, fournissait un argument de poids comme support d'une telle étude.

Les rapports présentés à cette occasion présentent un triple intérêt: chronologiquement, ils mettent en lumière l'antériorité du phénomène urbain italien et sa vitalité face au pouvoir impérial. Institutionnellement, ils permettent de souligner les différences marquées des ligues et alliances de villes entre l'Italie, où il s'agit vraiment d'une alliance véritable de villes, et la Germanie, où les villes sont amenées à nouer des alliances avec les seigneurs féodaux et les évêques. Juridiquement, ils ont été l'occasion de recherches sur les formes des contrats et leur contenu, notamment en relation avec le droit canonique par J. Sydow de l'Université de Tübingen. Il est regrettable que ne figure pas dans le volume le rapport présenté à Constance par I. Heidrich, de l'Université de Bonn, qui avait su habilement distinguer à travers l'analyse juridique des contrats entre cités ce qui ressortissait de la *pax* et de la *concordia*².

L'ouvrage s'ouvre sur le discours prononcé par A. HAVERKAMP, de l'Université de Trèves, à l'Hôtel Insel, consacré à la paix de Constance. La commémoration de l'événement imposait une telle solennité, mais l'événement tenait une place essentielle dans le cadre du colloque, dans la mesure où il marque la fin du grand conflit entre la première grande Ligue de cités et l'Empereur. L'orateur avait su parfaitement distinguer les deux grands moments de la Ligue: jusqu'à la paix manquée de Montebello (1175), subsiste un certain équilibre au sein de la Ligue entre les cités adhérentes, mais après Montebello, la prédominance milanaise est de plus en plus évidente, grâce aux légats que le gouvernement communal milanais délègue dans les diverses cités pour y imposer des podestats et préparer les négociations avec l'Empereur.

Il aurait été difficile de reprendre une étude synthétique de la Ligue lombarde, tant sur le plan chronologique qu'institutionnel, après les exposés de G. Fasoli et le Congrès d'Alexandrie en 1968³. Aussi les organisateurs s'en sont-ils sagement tenus à deux images éclairantes de cette première période des alliances de cités. R. BORDONE, de l'Université de Turin, s'est consacré à la période qui suit la paix manquée de Montebello pour suivre les *rectores* de la Ligue attachés à substituer la puissance milanaise au gouvernement initial et collégial, et à créer un réseau de dépendance des cités de la Ligue envers Milan. F. OPLL, des Archives de Vienne, s'est voué, lui, à dégager la position originale de Lodi, en mettant en évidence combien l'influence milanaise avait pesé pour porter le gouvernement communal de Lodi à rechercher naturellement l'alliance de l'Empereur pour se protéger de sa puissante voisine. Ainsi Frédéric Barberousse a-t-il accordé à la nouvelle cité de Lodi, qui avait pris le relais de Lodi vecchio sur les rives de l'Adda, un privilège qui garantissait à ses habitants une exemption de péage sur

1 La pace di Constanza, 1183. Un difficile equilibrio di poteri fra società italiana ed Impero, Milano-Piacenza 27-30 aprile 1983, Bologna 1984. Studi sulla pace di Constanza, Milano 1984.

2 Voir de ce point de vue le protocole du »Konstanzer Arbeitskreis für mittelalterliche Geschichte«, n° 264 du 10 mars 1984 sur la session des 11-14 octobre 1983.

3 G. FASOLI, Federico Barbarossa e le città lombarde, et Id., La Lega lombarda: antecedenti, formazione, struttura, dans: Probleme des 12. Jahrhunderts, Sigmaringen 1968, pp. 121-142 et 143-160 (Vorträge und Forschungen, 12). - Popolo e Stato in Italia nell'età di Federico Barbarossa. Alessandria e la Lega lombarda. Relazioni e comunicazioni al XXXIII Congresso storico subalpino per la celebrazione dell' VIII centenario della fondazione di Alessandria, Alessandria 6-7-8-9 ottobre 1968, Turin 1970.

tous les fleuves de Lombardie, concrétisant ainsi la position de premier ordre du port fluvial de Lodi pour le trafic sur l'Adda. Le voisinage de Milan ne s'en révélait pas moins lourd de conséquences pour Lodi lors de la formation de la Ligue lombarde, au sein de laquelle le gouvernement communal de la ville était contraint d'adhérer. L'exemple de Lodi illustre parfaitement les problèmes liés à la formation de la Ligue, d'une cité menacée par la puissance milanaise, mais dont les milieux dirigeants, pourtant pro-impériaux doivent par réalisme choisir la lutte contre l'Empire pour sauvegarder leur autonomie. La Ligue lombarde apparaît bien dès lors comme une fédération de cités, bien décidées à défendre leur autonomie.

Les rapports de A. Haverkamp, R. Bordone, F. Opll soulignent tous le poids exercé par Milan au sein de la première Ligue lombarde. Y a-t-il véritablement une deuxième Ligue lombarde, comme l'a longtemps soutenu l'historiographie? E. VOLTMER le nie, avec juste raison, en parlant de »der sogenannte zweite Lombardenbund«. Ce même auteur rejoint les précédents rapporteurs, lorsqu'il évoque l'influence prédominante de Milan lors de la lutte que mènent de nouveau les Communes lombardes contre Frédéric II. Que la Ligue ait été d'abord réactivée comme alliance défensive sur le plan militaire, l'auteur ne le cèle point, mais il sait aussi montrer comment dans un second moment elle tente de s'élever au-dessus des partis et de régler le trafic commercial entre les membres, ainsi que les problèmes liés aux rivalités entre cités à propos de leur contado. En fait, E. Voltmer est amené à voir dans la Ligue un phénomène étroitement lié au mouvement communal, les cités alliées ne parvenant pas à dominer leurs antagonismes et à former une alliance cohérente; aussi conclut-il que le crépuscule des Communes est également celui de la Ligue.

Le monde germanique offre des dissemblances marquées avec le monde italien: la Ligue lombarde était une véritable alliance de villes, même s'il faut bien reconnaître que les circonstances en ont fait une alliance défensive contre les ingérences du pouvoir impérial dans leurs affaires. Il en va tout autrement dans le monde d'au-delà des Alpes. M. DE TRIBOLET, de l'Université de Neuchâtel, indique bien comment dans le Jura il s'agit d'alliances entre cités et seigneurs féodaux; la ligue devient alors une garantie de paix et de protection contre les seigneurs féodaux trop puissants. Cette fois le pouvoir impérial n'est pas antagoniste, mais devient l'aile protectrice sous laquelle se placent les alliés. A. BUSCHMANN, de l'Université de Salzbourg, s'est intéressé, lui, à la Ligue du Rhin, dont font partie les cités alliées du cours supérieur et moyen du fleuve, mais aussi des évêques et des seigneurs féodaux, y compris Guillaume de Hollande, qui se place lui-même à la tête d'une telle alliance. L'auteur y a vu la réaction de villes qui voulaient sauvegarder leur position économique menacée, pensaient leurs habitants, par les décrets de Frédéric II et qui entendaient défendre le »Landfrieden«, remis en cause par les désordres survenus après la mort de l'empereur après 1250. K. RUSER, des Archives de Fribourg, a repris le dossier des cantons suisses. S'il est vrai que lors de la naissance de la Confédération helvétique le 1^{er} août 1291 il est licite d'y voir le fruit d'une alliance communale, encore que pour les cantons primitifs (Uri, Schwyz, Unterwald) aient joué en priorité des liens familiaux, il n'en reste pas moins que bien des diversités sont perceptibles notamment dans la région tessinoise. Là, les communes de vallées, les cantons ruraux (Teilgemeinden) jouissaient de formes institutionnelles spécifiques, garanties par des statuts.

Ainsi le volume permet-il de bien mettre en valeur les aspects de deux mondes où l'évolution urbaine s'est nettement différenciée, tant sur le plan économique que politique et institutionnel. Mais comme le souligne G. DILCHER, de l'Université de Francfort/M., dans la conclusion, les ligues et alliances de part et d'autre des Alpes sont fondées sur le serment, prêté sur une base égalitaire; comme au sein du monde féodal, un tel acte a pour but d'assurer la paix. Rejoignant A. Haverkamp, G. Dilcher voit dans la paix de Constance un effort du souverain pour incarner par-delà les partis l'idéal de *pax* et de *justitia*, et c'est le mérite de Frédéric Barberousse d'avoir su maintenir les Communes italiennes au sein de l'Empire, tout en garantissant leur autonomie.

Le nouveau volume de la collection »Vorträge und Forschungen« est digne de ses prédécesseurs et s'inscrit dans la ligne de l'histoire comparative, chère au Cercle de Constance. Il garde les qualités traditionnelles de présentation, avec un index des noms de personnes et de lieux. Il ne peut manquer d'être utile à ceux qui s'intéressent aux problèmes de l'histoire urbaine au sein de l'Empire aux XII^e et XIII^e siècles.

Pierre RACINE, Strasbourg

Constance HOFFMAN BERMAN, *Medieval Agriculture, the Southern French Countryside, and the Early Cistercians. A Study of Forty-Three Monasteries*, Philadelphia (The American Philosophical Society) 1986, XIV–179 S., 5 Karten, 3 Tabellen (Transactions of the American Philosophical Society, vol. 76, part 5).

Diese dicht formulierte Untersuchung stützt sich im wesentlichen auf Quellenforschungen in den Zisterzienserarchiven der Grafschaft Toulouse. Die Ergebnisse ihrer Dissertation von 1978 hat die Autorin inzwischen auf eine breitere Basis gestellt. Sie bezieht nunmehr auch östlich der Rhône das Alpenvorland der Provence und des südlichen Dauphiné mit ein. Abschnitt I referiert im wesentlichen die neueren Einsichten in die vom Ideal stark abweichende Realität zisterziensischer Gründungspraxis. Weder entstanden die meisten südfranzösischen Zisterzienserabteien an unbewohntem Ort, noch erschlossen ihre Grangien wirtschaftlich ungenutzte Randzonen (II). Die ganze Stärke des Ordens lag vielmehr in der Entwicklung eines effizienteren »Managements«. Diesem Ziel diente wie anderwärts die Bildung größerer Wirtschaftseinheiten mit systematischer Ablösung fremder Renten- oder Zehntansprüche und Gewinnung eines leistungskräftigen Konversenpersonals (III). Eine sehr eingehende Erörterung unter betriebswirtschaftlicher Sichtweite erfährt die eigentliche Grangienwirtschaft. Zwar bieten auch die südfranzösischen Zisterzienserarchive der Frühzeit keine genaueren statistischen Belege als etwa der französische Norden, doch gelingt es, aus dem weitgestreuten Material nichtsdestoweniger ein eindruckliches Bild möglicher und tatsächlich nachweisbarer Rationalisierungserfolge aufzuzeigen. Kapitel IV beginnt mit den Größenordnungen der Betriebe, ermittelt die Zahl der Grangien für die einzelnen Abteien, betont mit Nachdruck ihre kluge geographische Verteilung, das offensichtliche Streben nach Diversifikation, vermindertem Ernterisiko und vor allem effizienterer Nutzung des Faktors Arbeit. Es folgen die Vorteile der Grangienwirtschaft per se: schnellere Anpassung an den Bedarf, volle Verfügung über Konversen und Tagelöhner, Zehnt- und Zollvorteile, eigener Vertrieb und eigene Weiterverarbeitung (Mühlen). In den Alpen wie in den Pyrenäen schließlich dominiert bekanntermaßen die Viehzucht mit periodischem Almauftrieb (transhumance) und künstlicher Wiesenbewässerung (Kap. V). All diese Themen sind in der Forschung nicht neu, aber die Autorin hat sie doch anhand eines weithin unerschlossenen Quellenmaterials neu untersucht, die Besonderheiten der südfranzösischen Verhältnisse herausgearbeitet (Terminologie, Recht) und in den Anmerkungen manchen schönen Text bereitgestellt. Ihre Arbeit ergänzt vorteilhaft die wichtigen Forschungen von R. A. Donkin zu England und Wales, die zwar bahnbrechenden, aber weniger materialgesättigten Studien von Robert Fossier zu den nordfranzösischen Zisterziensern und die aufschlußreichen Untersuchungen von René Locatelli und Benoît Chauvin in der Freigrafschaft Burgund.

Dietrich LOHRMANN, Aachen